



BNP PARIBAS



Richard PONS

Délégué Syndical National
07 62 32 58 07



Patricia LEROY

Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 68 24 34 16



Julie LEQUEUX

Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 60 68 60 35



Pierre RIVIÈRE

Représentant Syndical National
06 65 64 56 98



Laurent COURRIER

Représentant Syndical National Adjoint
05 61 11 13 71

CONTACTS DÉLÉGATION NATIONALE CFTD :

cfdt.nationale@bnpparibas.com

01 40 14 31 89



@cfdtbnpparibas



Délégation Nationale

BONNES RÉOLUTIONS 2020

Lundi 13 janvier 2020

#1: N'OUBLIEZ JAMAIS QUE LE TRAVAIL NE DOIT PAS EMPIÊTER SUR L'ÉQUILIBRE DE LA VIE PERSONNELLE

Aujourd'hui s'ouvre une nouvelle séance de négociation sur la Qualité de Vie au Travail.

POURQUOI LA QVT EST IMPORTANTE ?

Parce que c'est aussi une question de santé.

VOTRE santé.



QUELQUES CHIFFRES

- Plus d'**1** personne sur **3*** considère que le travail nuit à sa santé voire la délabre.
- Presque **1** personne sur **2*** déclare avoir déjà fait un burn-out.
- Près d'**1** personne sur **3*** dort mal à cause de son travail.

Les liens entre les conditions de travail et la santé sont incontestables.

La CFTD, engagée sur ces sujets depuis des années, ne l'ignore pas.

ET LA CHARGE DE TRAVAIL ?

Plus d'**1** personne sur **2*** affirme que sa charge de travail est excessive.

REVENDICATIONS CFTD

Chez BNP Paribas, les situations amenant un salarié à gérer plusieurs postes en même temps, notamment en cas d'absences longues (arrêt maladie, congé maternité, poste vacant suite mutation etc...) **ne doivent plus être tolérées par l'entreprise.**

Aussi, une analyse précise de l'impact des restructurations, transformations et réductions d'effectifs doit être systématique et toujours sur des critères précis et connus.

MAIS LA QVT NE PEUT SE RÉDUIRE À CELA.

AUTRES DEMANDES ET PROPOSITIONS PORTÉES PAR LA CFTD BNP PARIBAS DANS LES NÉGOCIATIONS

- ➔ Redonner de l'autonomie aux salariés dans l'organisation, le fonctionnement et la décision. Le travail doit faire sens.
- ➔ Réinstaurer la confiance pour un management positif, bienveillant, constructif et favorisant le développement des salariés.
- ➔ Prendre en compte les particularités de vie de chacun tout en veillant à la cohésion des équipes pour garantir un équilibre vie privée/professionnelle.
- ➔ Mettre en place la subrogation, parce qu'on ne choisit pas d'être malade.
- ➔ Élargir les conditions d'éligibilité au télétravail.
- ➔ Proposer des espaces de discussions libres pour avancer sur vos « irritants » du quotidien.
- ➔ Valoriser l'entretien professionnel et les parcours de carrière internes.



* Source : Enquête nationale CFTD « Parlons travail »